

Madame l'Inspectrice,

Nous avons bien accusé réception de votre mail en date du 14 mars 2023 nous demandant si nous étions volontaires pour aller réaliser une heure d'accompagnement en français ou mathématique au collège l'année prochaine.

Nous ne pouvons qu'exprimer notre incompréhension et notre colère face à cette demande du ministre que vous nous relayez. Dans une Europe, où l'école française est à la traîne avec des effectifs par classe parmi les plus importants, des enseignant·es parmi les plus mal payé·es et qui font le plus d'heures devant les élèves (en plus de nombreuses heures supplémentaires non reconnues), la solution trouvée de faire travailler plus les enseignant.e.s nous semble totalement hors de propos. Il est intolérable de faire reposer une fois encore sur les épaules des enseignant.e.s la responsabilité de compenser le manque de moyens investi par l'État pour l'éducation. Car nous voyons bien que, pour le ministère, les échanges de services entre enseignant.e.s du premier et du second degré sont une solution peu onéreuse pour pallier les carences du système éducatif. Nous, les enseignant.e.s, ne sommes pas des pions que l'on peut déplacer à loisir sur tel ou tel poste pour satisfaire les exigences d'austérité budgétaire.

Ce "travailler plus pour gagner plus" nous semble inacceptable aussi car il renforce les inégalités femmes/hommes, et entre les personnels handicapés et les autres, car les femmes et les personnels handicapés prennent très nettement moins de missions supplémentaires.

Cela ne répond en rien aux attentes des collègues qui demandent des augmentations de salaire pour tou.te.s sans contreparties et non pas des primes pour des missions supplémentaires. Cela dégrade encore un peu plus nos conditions de travail et accélère la remise en cause de nos statuts et de nos obligations de service pourtant bien définies, dans un contexte où le temps de travail et les missions demandées aux enseignant·e.s explosent déjà.

Cela ne répond pas non plus aux besoins de l'école : pourquoi envisager de nous faire intervenir dans les collèges, sous prétexte de consolider ce qui n'a pas été bien acquis par certain.e.s élèves, au lieu de nous donner les moyens d'exercer correctement nos missions et de nous occuper correctement de tou.te.s nos élèves, notamment les plus fragiles ? Ce dont l'école a réellement besoin urgemment c'est d'un recrutement massif de personnels titulaires afin d'assurer le remplacement systématique des enseignant.e.s absent.e.s, de la titularisation de tous les personnels précaires, d'une baisse des effectifs par classe, de RASED complets et de vrais moyens pour l'école inclusive.

La mise en œuvre du « pacte » dans le premier degré va également accroître la charge de travail des directrices et directeurs d'école et va servir de prétexte au renforcement de leurs prérogatives dans la droite lignée de la loi Rilhac. Les directeurs et directrices auraient en effet à charge d'évaluer les besoins, de faire des appels de candidature, de déterminer les missions à accomplir et d'en faire un suivi. Alors que les directrices et directeurs demandent un allègement de leurs missions et qu'ils/elles n'ont pas de position hiérarchique par rapport à leurs collègues, ils/elles deviendraient des managers et manageuses du « pacte », chargé·es de déterminer les missions et de choisir les personnes qui les accompliront. Ils/elles se retrouveraient ainsi en porte-à-faux vis-à-vis de leurs collègues, mis.e.s en concurrence, ce qui ne manquera pas de diviser les équipes.

Par ailleurs, la suppression de la technologie en 6e est une décision brutale et inacceptable. La technologie participe, comme les autres disciplines, à la construction des apprentissages, y compris de la maîtrise du français et des mathématiques. Et cela va accroître la fracture numérique, en particulier en éducation prioritaire où les élèves maîtrisent moins bien les outils numériques.

La mise en œuvre de l'heure de soutien ou d'approfondissement dans les savoirs fondamentaux prévoit la constitution de groupes de niveaux interclasses à partir des résultats des évaluations nationales pour travailler sur des compétences spécifiques. Cette mesure témoigne d'une méconnaissance du travail des personnels dans les classes. Le travail sur des compétences spécifiques déconnectées des progressions élaborées par les professeur.e.s en classe dans le cadre des programmes et en fonction des dynamiques de la classe, est une mauvaise réponse à la difficulté scolaire. En effet, le cloisonnement des compétences enlève tout son sens aux apprentissages. De plus, les groupes devraient être constitués à partir des résultats des évaluations nationales, largement décriées par les personnels : leurs résultats sont inexploitable et leurs contenus standardisés sont éloignés du travail en classe.

Pour toutes ces raisons, nous sommes uni.e.s dans le refus de réaliser cette heure d'accompagnement au collège et plus largement le refus des mesures injustes et inadéquates proposées dans le cadre du Pacte. Il est temps de prendre en compte les besoins réels de l'éducation, ceux recensés par et sur le terrain et de cesser de chercher à faire des économies au détriment de l'avenir de nos élèves et de nos conditions de travail.